

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Carrière Lagadec Kernévez-Bras Plounévez-Lochrist

Date :Mon, 25 Mar 2024 17:52:22 +0100 (CET)

De :jean-paul FAUDET

Répondre à :jean-paul FAUDET

Pour :pref-consultation <pref-consultation@finistere.gouv.fr>

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous mes observations relatives à ce dossier :

Les mesures et la modélisation n'ont révélé aucune anomalie sur le plan acoustique et en ce qui concerne l'impact des poussières émises.

Toutefois les habitations très proches (deux à 5m du périmètre) doivent être protégées et nécessitent la mise en place de mesures trimestrielles comme cela est effectué pour les rejets d'eaux.

En cas de nuisances avérées des aménagements complémentaires (merlons, éloignement de la zone d'extraction...) devront impérativement être réalisés.

L'avis définitif sera donné au CODERST après présentation du dossier complet.

Cordialement

Jean-Paul FAUDET

Consommation, logement, cadre de vie